



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE L'EAU ET DE
L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

Plan stratégique pour l'accès universel à l'eau potable et l'assainissement au Togo

Vision cible et déclinaison opérationnelle
eau potable et assainissement



Résumé exécutif

1 Vision cible – Le Togo fait face à des **taux de desserte en eau potable encore faibles (60% national)** et d'un secteur de l'assainissement encore très embryonnaire. Pour pallier cette situation, le pays s'est doté d'une **stratégie Eau et Assainissement très ambitieuse à horizon 2030** :

- **100% d'accès à l'eau potable en 2030** : **+3,3Mn de Togolais** desservis en milieu **urbain** et **+2,7Mn** en milieu **semi-urbain et rural**
- **Fin de la Défécation à l'Air Libre (DAL)** : **5Mn de Togolais** ayant accès à des latrines améliorées
- **+2Mn d'urbains** reliés aux **eaux usées** et **60% des eaux urbaines traitées**

2 Déclinaison projets – **Aujourd'hui ~210Mds FCFA sont engagés** dans le PIP 2022-24 au service de cette stratégie, mais ces budgets ne permettent qu'une **atteinte partielle des objectifs 2025**. Si ces budgets sont maintenus dans les prochains PIP 2025-27 et 2028-30, **l'hypothèse est faite que 420Mds FCFA** (=2 x 210Mds FCFA) seront a priori alloués à la stratégie Eau et Assainissement sur le reste de la période

Cependant, **l'enveloppe supplémentaire nécessaire** est estimée à **+1450Mds FCFA, avec une accélération d'ici 2025 (+ 1000Mds FCFA, 400Mds FCFA pour l'eau et 600Mds FCFA pour l'assainissement)** et un **budget additionnel de +450Mds FCFA pour la période 2025-2030** (100Mds FCFA pour l'eau et 350Mds pour l'assainissement)

Résumé exécutif

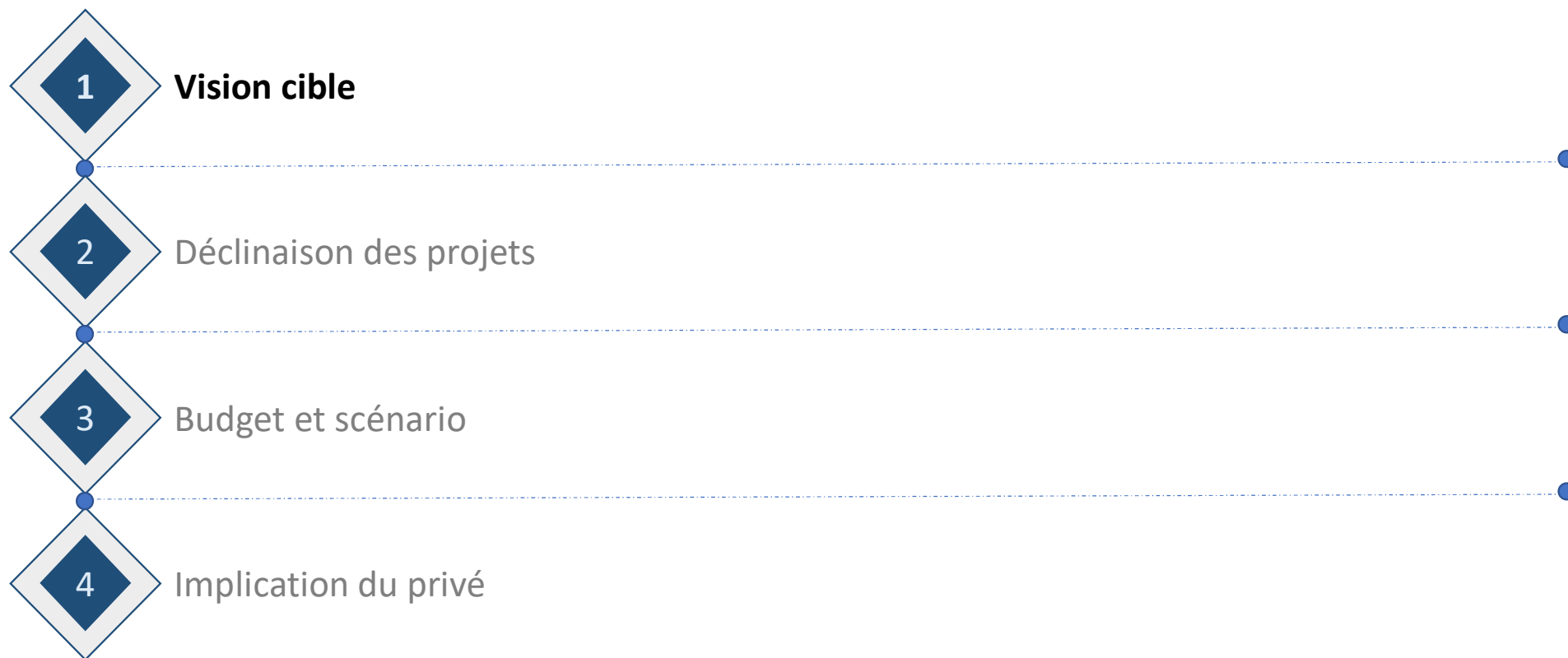
- 3 Budget et scénario** – Compte tenu de l'ampleur de l'effort, **7 scénarios stratégiques ont été proposés** en combinant 3 axes (orientations de portefeuille, taille d'enveloppe, projets prioritaires), comme **alternative au scénario maximaliste (1450Mds FCFA)** :

Suite à la présentation de ces scénarios, **un scénario à 750Mds FCFA d'ici 2030 a été défini** (optimisé à 600Mds FCFA), combinant l'atteinte de la couverture universelle en eau potable (~500Mds FCFA / optimisé à 475 FCFA) et l'assainissement de base (~250Mds FCFA / optimisé à 130Mds FCFA)

- 4 Implication du privé** – **Le recours au privé pour financer ces infrastructures** peut être significatif pour les infrastructures d'assainissement urbaines (par ex. station d'épuration) ou les **infrastructures d'eau potable semi-urbaines**.

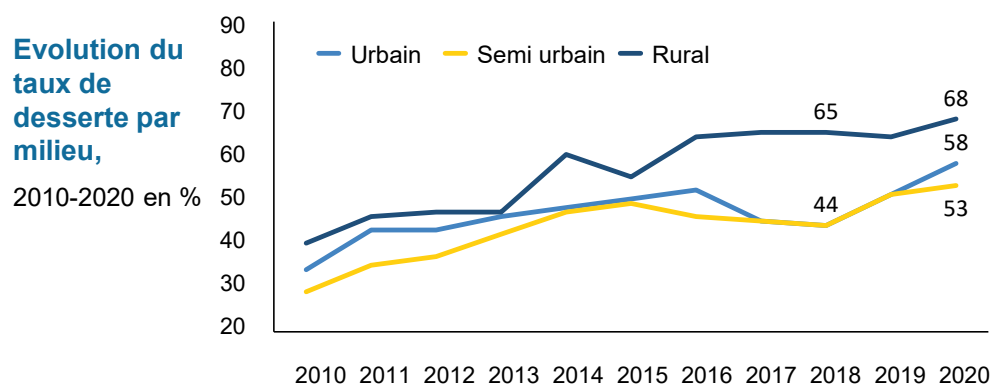
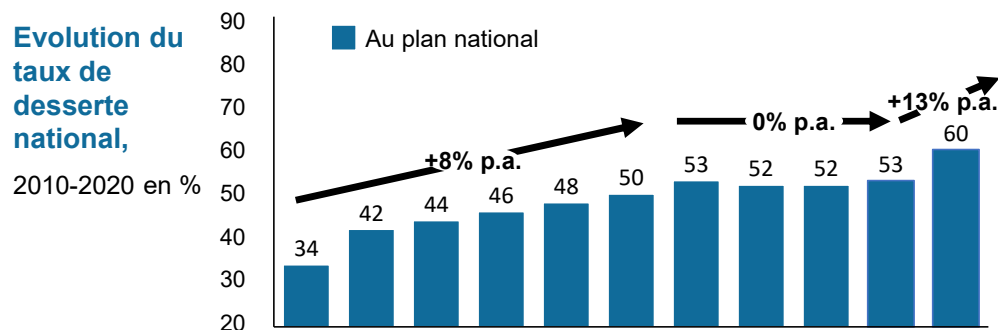
L'opportunité d'impliquer le secteur privé apparaît plus immédiate dans le cadre de l'exploitation des infrastructures existantes et de l'amélioration de leur performance: les orientations réglementaires récentes prises par le Togo suggèrent **d'explorer un partenariat avec le privé pour l'exploitation de l'eau potable**.

Contenu



Le taux de desserte en eau potable au Togo est de 60% en 2020 et l'accès à l'assainissement reste limité avec 45% de la population pratiquant la DAL¹

Eau potable



A noter que le taux de desserte est défini comme la disponibilité à moins de 500m d'un point d'eau

Assainissement

45% des ménages ayant accès aux latrines améliorées (2017)

25% de couverture en eau et assainissement dans les établissements scolaires (2013)

1 station d'épuration en fonctionnement (2021)

7% de la population a accès aux ouvrages d'évacuation des eaux usées (2015)

+ **45%** de la population pratiquant la défécation à l'air libre (2012)

98% d'eaux usées urbaines non traitées (2012)

1,3% de la population touchée par des dommages liés au ruissellement (2012)

Le Togo a l'ambition de transformer radicalement le secteur de l'eau et de l'assainissement d'ici 2030

Optimiser l'utilisation des infrastructures existantes et étendre le réseau en zone urbaine, tout en veillant à la soutenabilité des ressources en eau

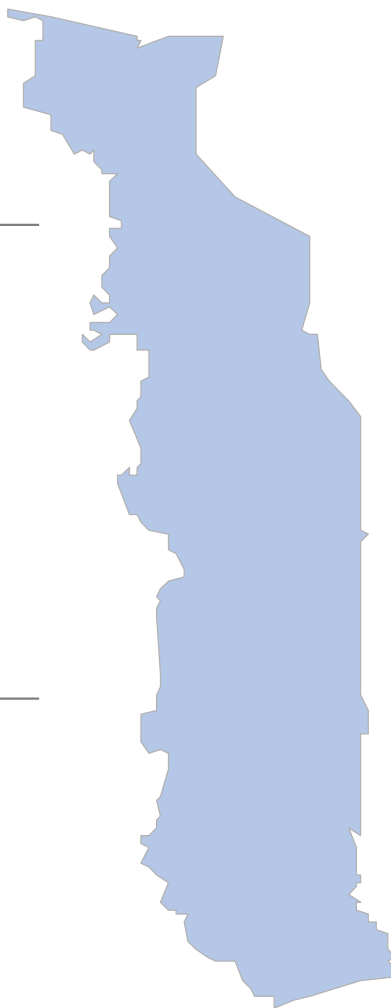
+ 700k branchements individuels en zone urbaine¹

+3.3Mn de Togolais desservis

Mettre en place un plan de développement national permettant de renforcer les infrastructures d'eau potable en zone semi-urbaine et rurale

~3 800 ouvrages d'eau potable réaménagés et nouveaux en milieu rural et semi urbain

+ 2.7Mn de Togolais desservis



Garantir un accès de tous à l'assainissement afin de mettre fin à la DAL

100%

Villages sans DAL²

+5Mn de Togolais ayant accès à des latrines améliorées

Moderniser et accroître les réseaux de collecte tout en développant le traitement des eaux usées en zone urbaine

60% des eaux urbaines traitées

+2Mn d'urbains reliés aux eaux usées

Renforcer les capacités de maîtrise des risques d'inondation

7 bassins

aménagés en zones inondables

Au total 9 programmes structurent l'ambition du pays pour l'eau et l'assainissement à l'horizon 2025-2030

XX Population concernée à 2030
 X Programme

Valeur actuelle > Cible 2025 > Cible 2030

Maitriser l'écosystème de l'eau au Togo pour garantir un accès à l'eau potable pour tous et notamment les plus vulnérables, et développer l'assainissement



Volet eau potable

Une stratégie d'approvisionnement en eau assurant l'accès à tous et partout à l'eau potable

~3.3 Mn

2.7 Mn

1 Optimiser l'utilisation des infrastructures existantes et étendre le réseau en zone urbaine, tout en veillant à la soutenabilité des ressources en eau

2 Mettre en place un plan de développement national permettant de renforcer les infrastructures en zone semi-urbaine et rurale

Grand Lomé – taux de desserte

58% > 80% > 100%

Semi urbain – taux de desserte

53% > 85% > 100%

Urbain – taux de desserte

58% > 75% > 100%

Rural – taux de desserte

68% > 95% > 100%



Volet assainissement

Un assainissement garantissant à tous la maitrise de l'impact sanitaire et environnemental des eaux usées et pluviales

~5 Mn

~2 Mn

~150k

3 Garantir un accès de tous à l'assainissement afin de mettre fin à la DAL¹

4 Moderniser et accroître les réseaux de collecte tout en développant le traitement des eaux usées en zone urbaine

5 Renforcer les capacités de maitrise des risques d'inondation

Taux d'accès des ménages aux latrines améliorées

45% > 70% > 100%

Taux d'accès aux ouvrages d'évacuation des eaux usées

7% > 15% > 20%

Personnes touchées par les dommages liés aux eaux de ruissellement pour 100k habitants

1350 > 850 > 350

% des eaux usées urbaines traitées

2% > 37% > 60%



Implication du secteur privé

Accompagner et structurer l'implication du secteur privé dans l'extension des infrastructures et leur exploitation

6 Identifier les opportunités d'implication du secteur privé au niveau local

7 Structurer 1-3 Partenariats Public-Privé prioritaires identifiés



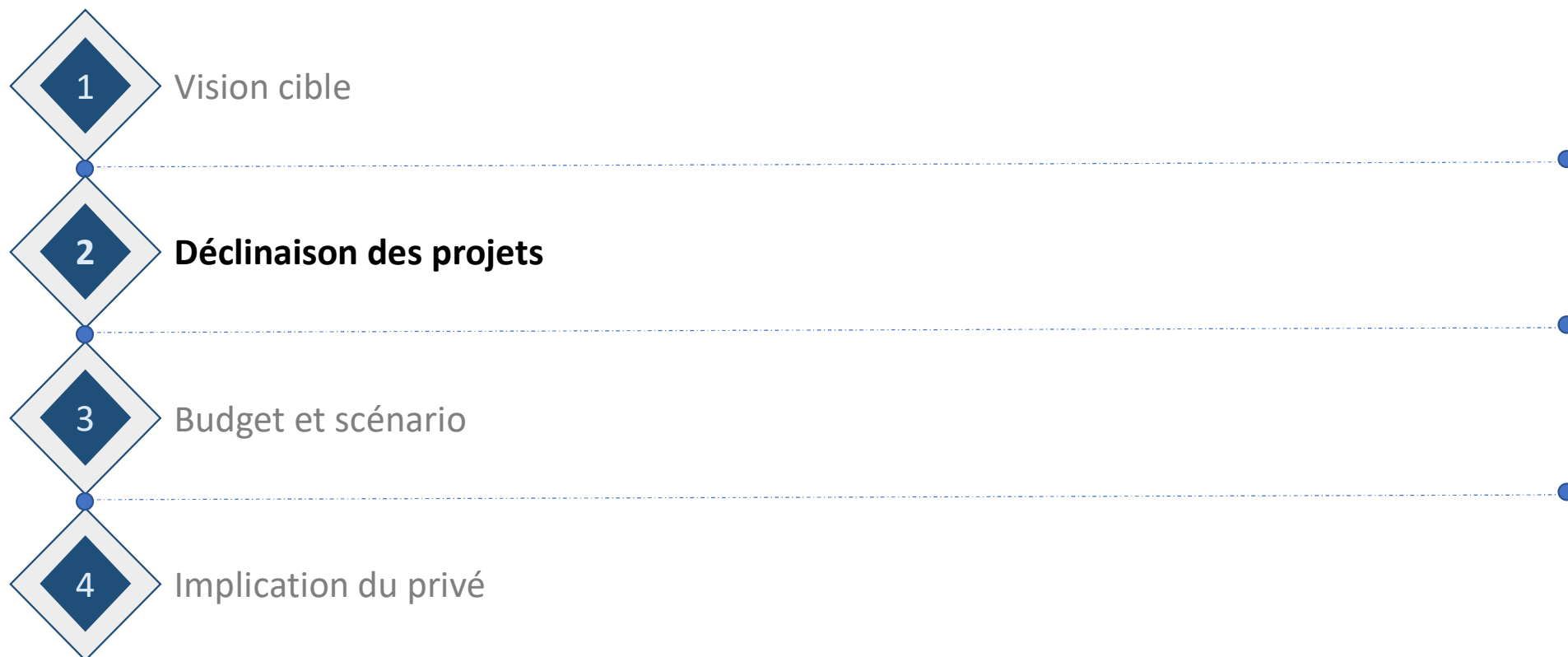
Volet gouvernance

Structurer le secteur de l'eau entre les différents Ministères et autorités locales

8 Rendre effective la délégation de service public au dernier kilomètre

9 Simplifier et officialiser la gouvernance de l'assainissement

Contenu



Aujourd'hui ~210Mds FCFA sont déjà engagés dans des projets mais ceux-ci ne permettent pas d'atteindre les objectifs 2025

Objectif 2025 ■ En retard ■ Partiel ■ Atteint

Impact atteignable grâce aux projets engagés PIP 2022-24 Impact supplémentaire à atteindre d'ici 2025 Impact supplémentaire à atteindre de 2025 à 2030

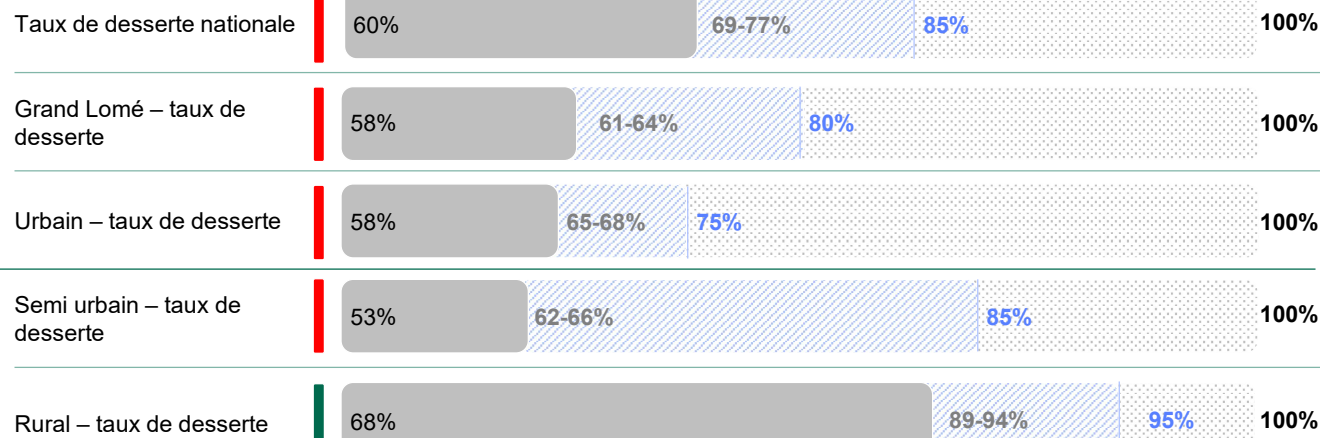
A Volet eau potable

120 Mds FCFA
inscrits au PIP 2022-24



① Optimiser l'utilisation des infrastructures existantes et étendre le réseau en zone urbaine, tout en veillant à la soutenabilité des ressources en eau

② Mettre en place un plan de développement national permettant de renforcer les infrastructures en zone semi-urbaine et rurale



B Volet assainissement

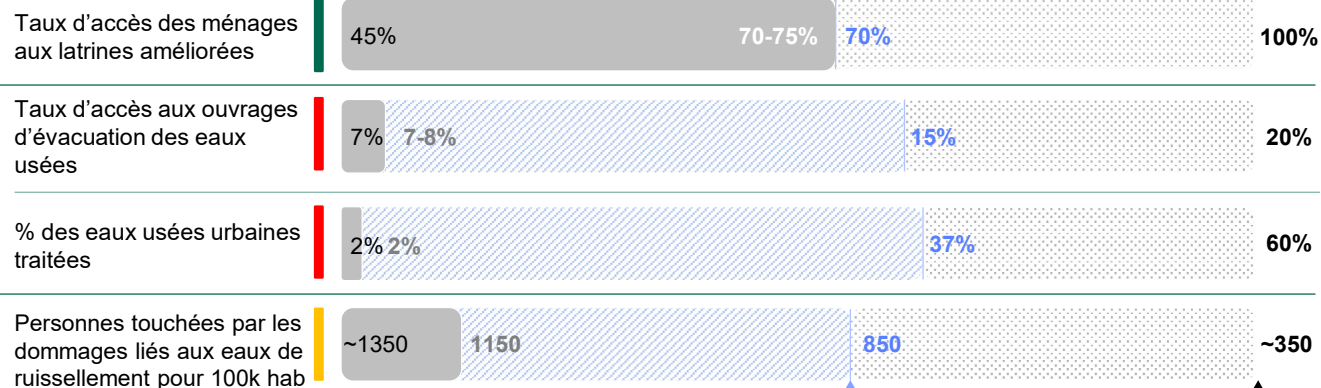
~90 Mds FCFA
inscrits au PIP 2022-24



③ Garantir un accès de tous à l'assainissement afin de mettre fin à la DAL

④ Moderniser et accroître les réseaux de collecte tout en développant le traitement des eaux usées en zone urbaine

⑤ Renforcer les capacités de maîtrise des risques d'inondation



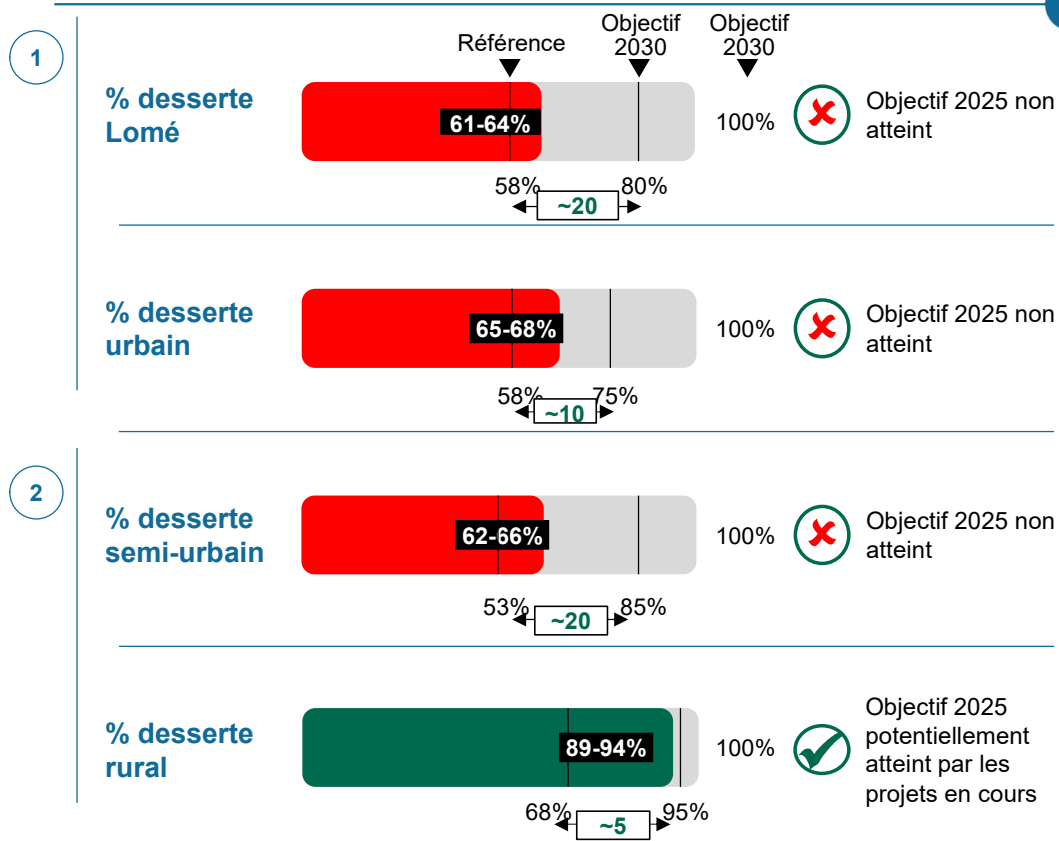
Objectif 2025

Objectif 2030

~2,5 Mn de personnes supplémentaires seraient à desservir d'ici 2025 pour remplir les objectifs d'accès à l'eau potable

X-Y% Niveau estimé atteint par les projets en cours (x) Programmes ■ Objectif atteint ■ Objectif partiellement atteint par les projets en cours ■ Objectif non atteint

Estimation de réalisation des objectifs grâce aux projets en cours



Besoin restant à couvrir à 2025 Types de nouveaux projets possibles

1,4 Mn de personnes supplémentaires à desservir

- **Extension du réseau de la TdE à Lomé:**
 - **BP:** Branchements privés (1 branchement pour 15 personnes)
 - **BF:** Bornes fontaines (1 borne pour 70-350, avec une moyenne à 300)

- **Extension du réseau de la TdE au niveau de la DPEN/DPES¹:**
 - **BP:** Branchements privés (1 branchement pour 15 personnes)
 - **BF:** Bornes fontaines (1 borne pour 70-350, avec une moyenne à 300)

800 k de personnes supplémentaires à desservir

- **Pas d'infrastructure existante ⇒ Création:**
 - **Mini AEP:** centres urbains >7000 hab.
 - **Mini AEPM:** centres urbains 3000-7000 hab.
 - **AEPS:** centres urbains <3000 hab.
- **Infrastructure existante ⇒ transformation** des FPMH en mini AEPM et mini AEPS

200 k de personnes supplémentaires à desservir

- **Pas d'infrastructure existante ⇒ Création:**
 - **Mini AEPS:** zone rurale 1000-1500 hab.
 - **PEA:** zone rurale 250-1000 hab.
 - **FPMH:** zone rurale <250 hab.
- **Infrastructure existante ⇒ transformation** des FPMH en PEA en AEPS

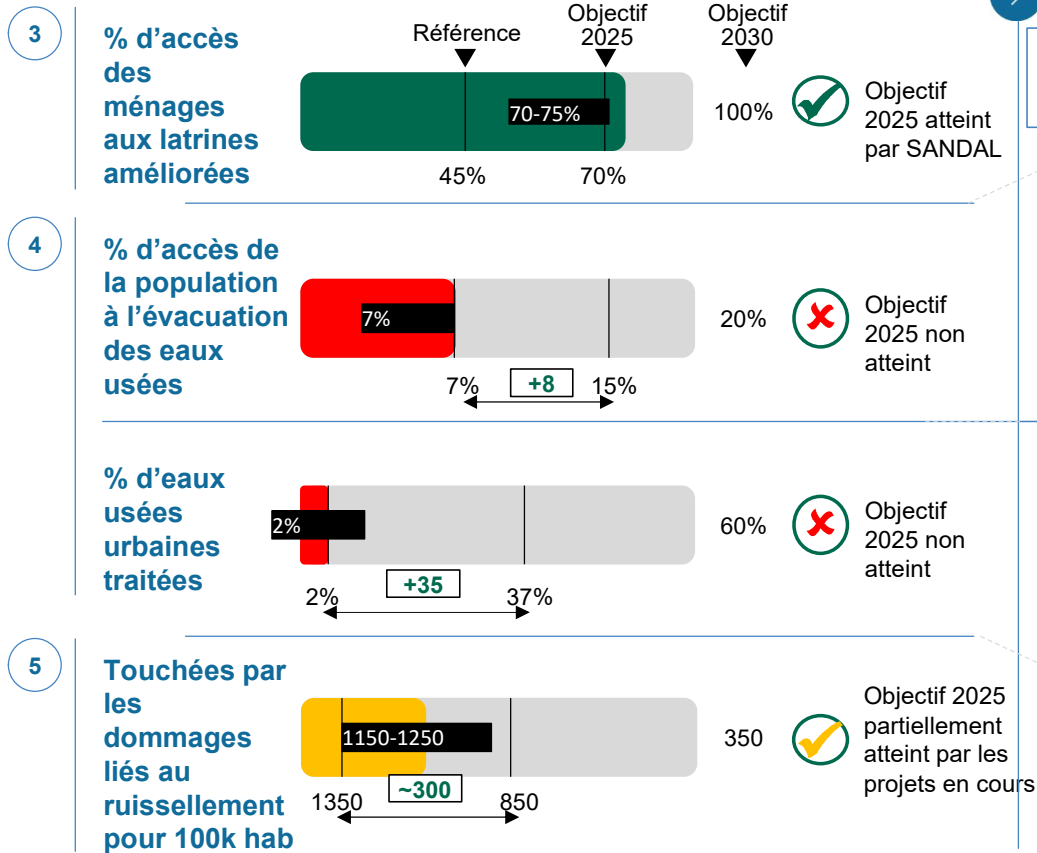
Pour atteindre les objectifs 2025, il est nécessaire de renforcer le développement de l'assainissement des eaux usées et pluviales par le collectif en zone urbaine et l'individuel en zone rurale

X-Y% Niveau estimé atteint par les projets en cours (x) Programmes ■ Objectif atteint ■ Objectif partiellement atteint par les projets en cours ■ Objectif non atteint

Estimation de réalisation des objectifs 2025 et 2030 grâce aux projets opérationnels en cours

Besoin restant à couvrir à 2025

Types de nouveaux projets possibles



Objectif atteint par SANDAL, soit un accès aux latrines améliorées pour ~2,3 Mn de personnes

~650 k personnes à l'horizon 2025¹

Raccordement aux réseaux collectifs d'assainissement

dans les villes principales (150k personnes à Lomé, 50k personnes à Kara et Sokodé) : 250km avec ~1m couvre 1 personne pour 1 Mn FCFA

Construction de ~13000 fosses étanches ou septiques

dans les autres zones urbaines, semi-urbaines et rurales : ~1 fosses couvre 30 personnes pour 2 Mn FCFA

~1,6 Mn personnes à l'horizon 2025¹

Construction de 2 stations d'épuration

dans les zones reliées au réseau collectif à Lomé et Sokodé : 1 station couvre 100-150k personnes pour 35 Mds FCFA

Construction de ~16 stations de traitement des boues de vidange

hors du réseau, avec communication à la population et développement de l'évacuation des boues : 1 STBV couvre ~85k personnes pour 8 Mds FCFA

~45k personnes à l'horizon 2025¹

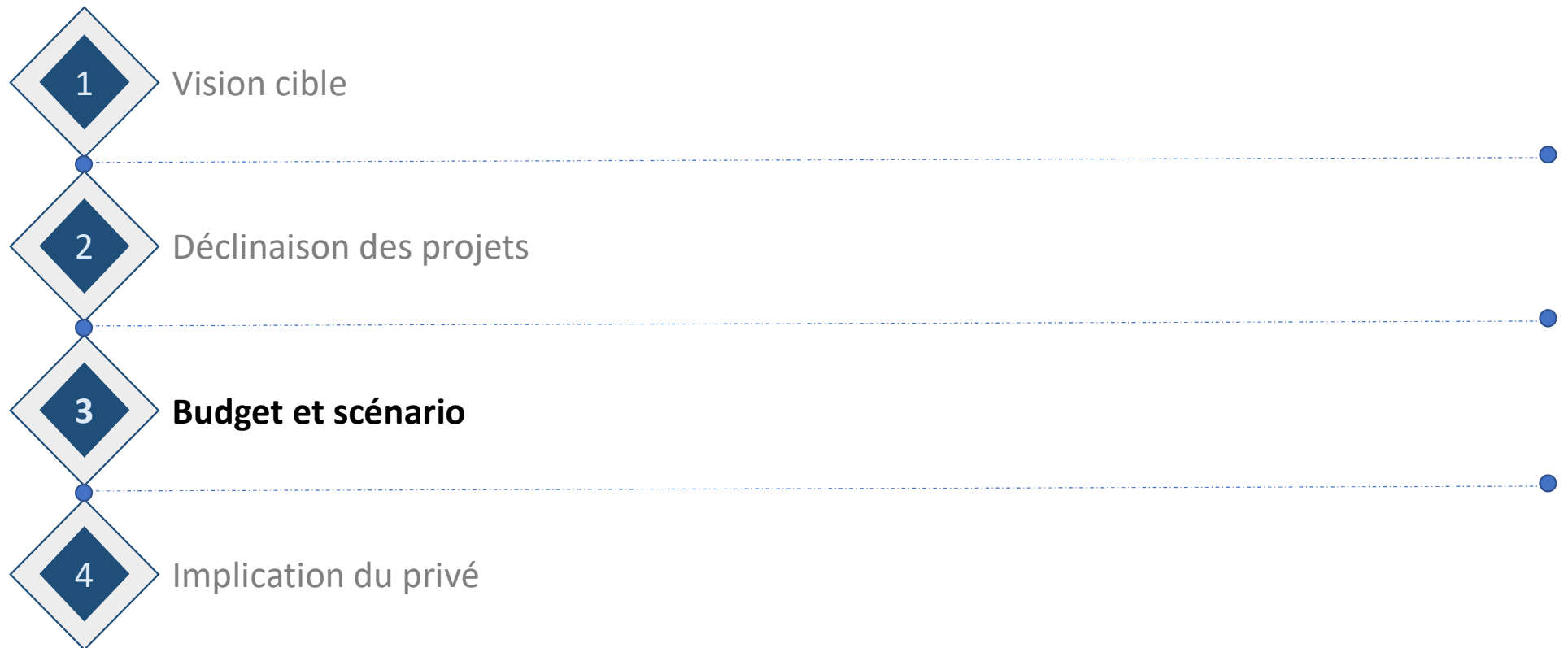
Construction de caniveaux et conduites de collecte des eaux pluviales

Construction de bassins afin de retenir les eaux

Construction de stations de pompage afin d'évacuer les eaux vers la station de traitement

¹ Estimation de 9,3 Mn d'habitants au Togo en 2025

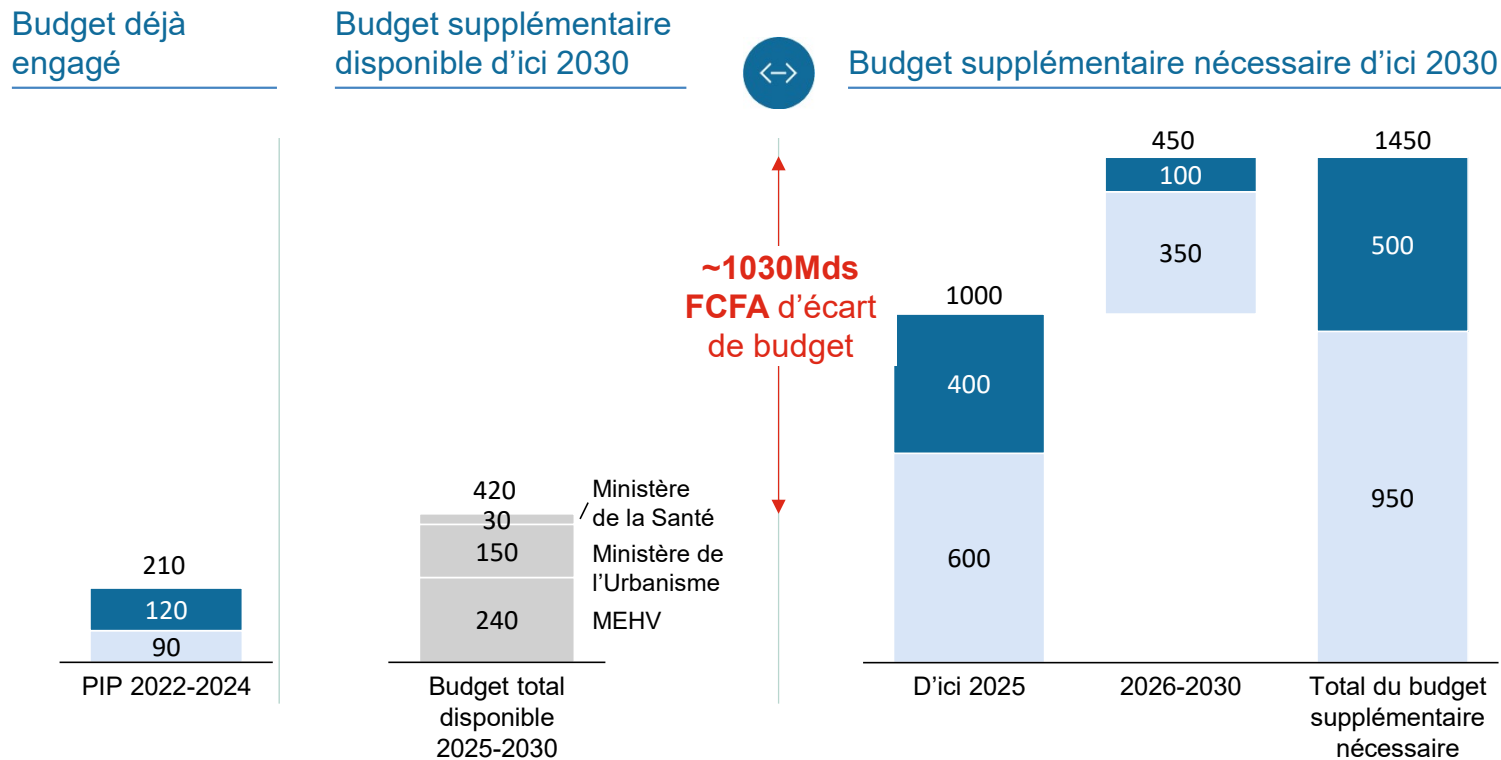
Contenu



Au total, atteindre les objectifs représente +1000 Mds FCFA d'ici 2025 et +450 Mds FCFA d'ici 2030, soit 1030 Mds FCFA de plus disponible

■ Eau potable ■ Assainissement

Comparaison du budget Eau et Assainissement requis 2023-2030 vs budget disponible estimé Mds FCFA






Méthodologie

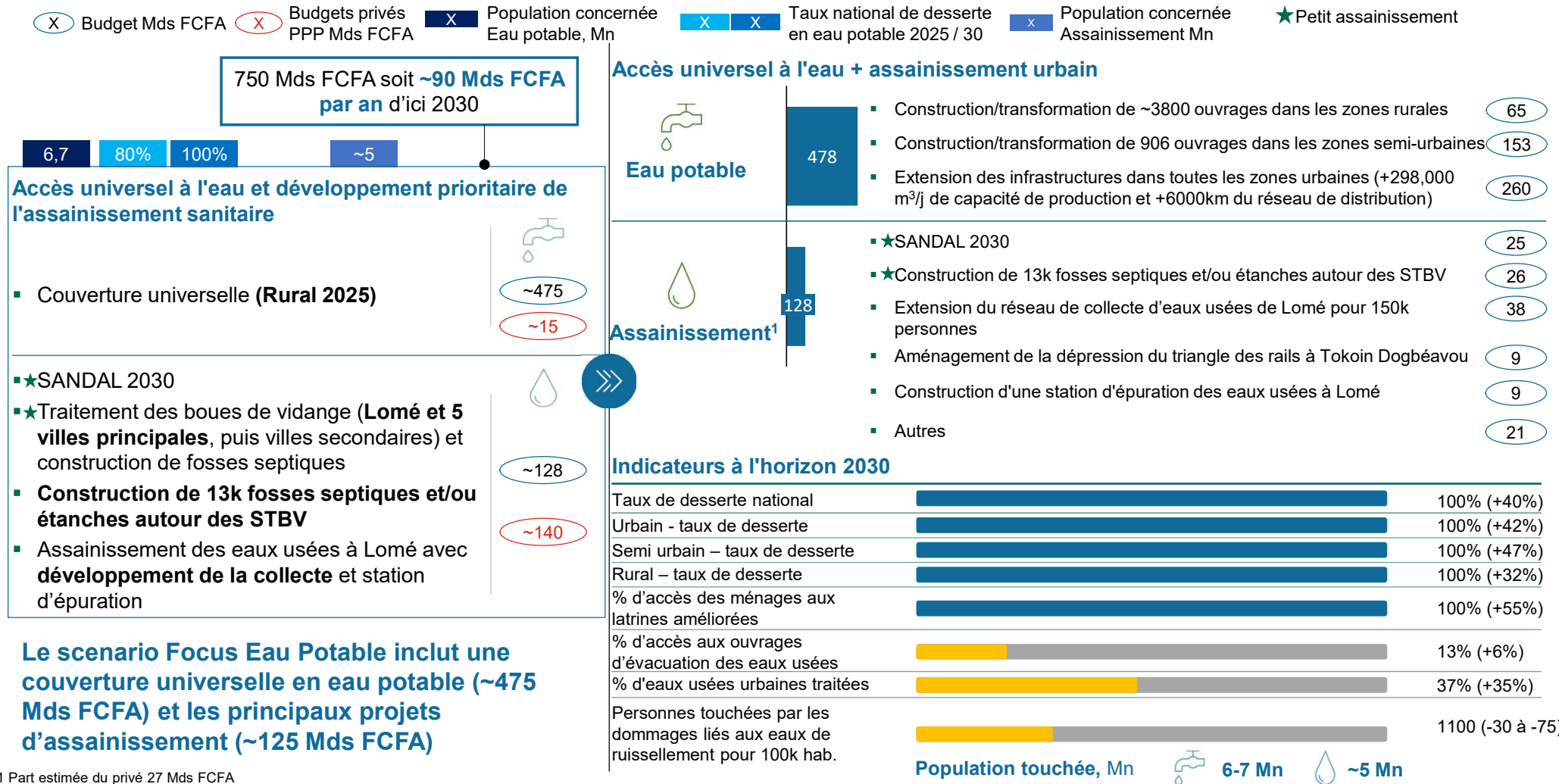
- **Somme des budgets pour l'eau et l'assainissement sur 6 ans dans un scénario maximaliste (2025-2030), différenciée entre 2023-25 et 2025-2030**
- **Comparaison avec les budgets ministériels actuels** pouvant être mis à disposition sur la période 2025-2030 à raison de :
 - MEHV : ~40Mds FCFA/an
 - Ministère de l'Urbanisme: 25Mds FCFA/an
 - Ministère de la Santé : ~5Mds FCFA/an (SANDAL)

L'analyse des scénarios explorés en fonction des investissements à consentir pour l'atteinte des objectifs a conduit à s'orienter vers un focus eau potable avec un effort équitable entre les milieux pour l'assainissement

■ Scénario suggéré

Types de scénario	Enveloppe minimale 420 Mds FCFA > 310-340 Mds FCFA	Enveloppe intermédiaire – 750 Mds FCFA > 610-670 Mds FCFA	Enveloppe intermédiaire + 1100 Mds FCFA > 910-920 Mds FCFA
Focus rural/semi-urbain 	Couverture des 3 régions les plus vulnérables (Savanes, Kara, Centrale, avec une forte proportion rurale)	Eau : 100% rural et semi urbain + tout l'urbain sauf Lomé Assainissement : 100% rural	Faible pertinence d'ignorer l'urbain en assainissement
Effort équilibré par milieu 	Maximisation de la population couverte par région (optimisation coût vs nombre de personnes desservies)	Eau : 100% rural et semi urbain + uniquement Lomé en urbain Assainissement : effort équitable entre les milieux	Accès universel eau + effort assainissement équitable entre les milieux
Focus urbain 	Faible pertinence de se concentrer sur l'urbain pour l'accès à l'eau potable	Couverture complète des zones urbaines + des zones rurales/semi-urbaines les moins desservies en eau et assainissement	Accès universel à l'eau + développement de l'assainissement concentré sur l'urbain

Avec un budget de ~600 Mds FCFA, le scenario Focus Eau Potable permet l'accès universel à l'eau et un minima sanitaire en assainissement



Ce scénario priorise l'atteinte de la couverture universelle en eau potable, incluant l'ensemble des projets définis pour ~475 Mds FCFA à 2030

Rural/ Urbain	Région	Projets opérationnels à l'étude	Nombre d' ouvrages	Populations desservies 2030, Milliers	Budget Eau Mds FCFA	Capacité d'exécution	Priorité sociale	Urgence	PPP Possible
R	Savanes	Projet de création de 63 FPMH, 761 PEA, 201 Mini AEPS	1 025	616	22	●	●	●	
R	Kara	Projet de création de 32 FPMH, 401 PEA, 116 Mini AEPS	549	340	13	●	●	●	
R	Centrale	Projet de création de 23 FPMH, 298 PEA, 62 Mini AEPS	383	223	8	●	●	●	
R	Plateaux	Projet de création de 36 FPMH, 475 PEA, 151 Mini AEPS	662	217	16	●	●	●	
R	Maritime	Projet de création de 7 FPMH, 177 PEA, 71 Mini AEPS	255	417	6	●	●	●	
SU	Savanes	Projet de création de 30 Mini AEPM, 123 AEPS	153	518	22	●	●	●	X
SU	Kara	Projet de création de 49 Mini AEPM, 116 AEPS	165	575	26	●	●	●	X
SU	Centrale	Projet de création de 29 Mini AEPM, 70 AEPS	99	356	15	●	●	●	X
SU	Plateaux	Projet de création de 37 Mini AEP, 104 Mini AEPM, 159 AEPS	300	1 244	60	●	●	●	X
SU	Maritime	Projet de création de 17 Mini AEP, 63 Mini AEPM, 109 AEPS	189	857	30	●	●	●	X
U	Savanes	Extension : 16 170 m³/j, 5 000 m³ de stockage, 436 km de linéaire de distribution		269	17	●	●	●	X ¹
U	Kara	Extension : 5 000 m³/j, 1 600 m³ de stockage, 324 km de linéaire de distribution		363	10	●	●	●	X ¹
U	Centrale	Extension : 21 200 m³/j, 4 000 m³ de stockage, 331 km de linéaire de distribution		309	29	●	●	●	X ¹
U	Plateaux	Extension : 35 290 m³/j, 7 700 m³ de stockage, 939 km de linéaire de distribution		607	39	●	●	●	X ¹
U	Maritime	Extension : 20 400 m³/j, 5 300 m³ de stockage, 896 km de linéaire de distribution		528	24	●	●	●	X ¹
U	Lomé	Extension : 200 000 m³/j, 50 000 m³ de stockage, 3 201 km de linéaire de distribution		3,678	141				
Total				3 780					478

Note: Tous ces projets sont inclus dans le scénario "Eau potable"

¹ PPP possible mais pas pour le financement des CAPEX - voir section PPP

FPHM : Forage Pompe à Motricité Humaine

PEA : Poste d'Eau Autonome

AEPS : Adduction d'Eau Potable Simplifiée

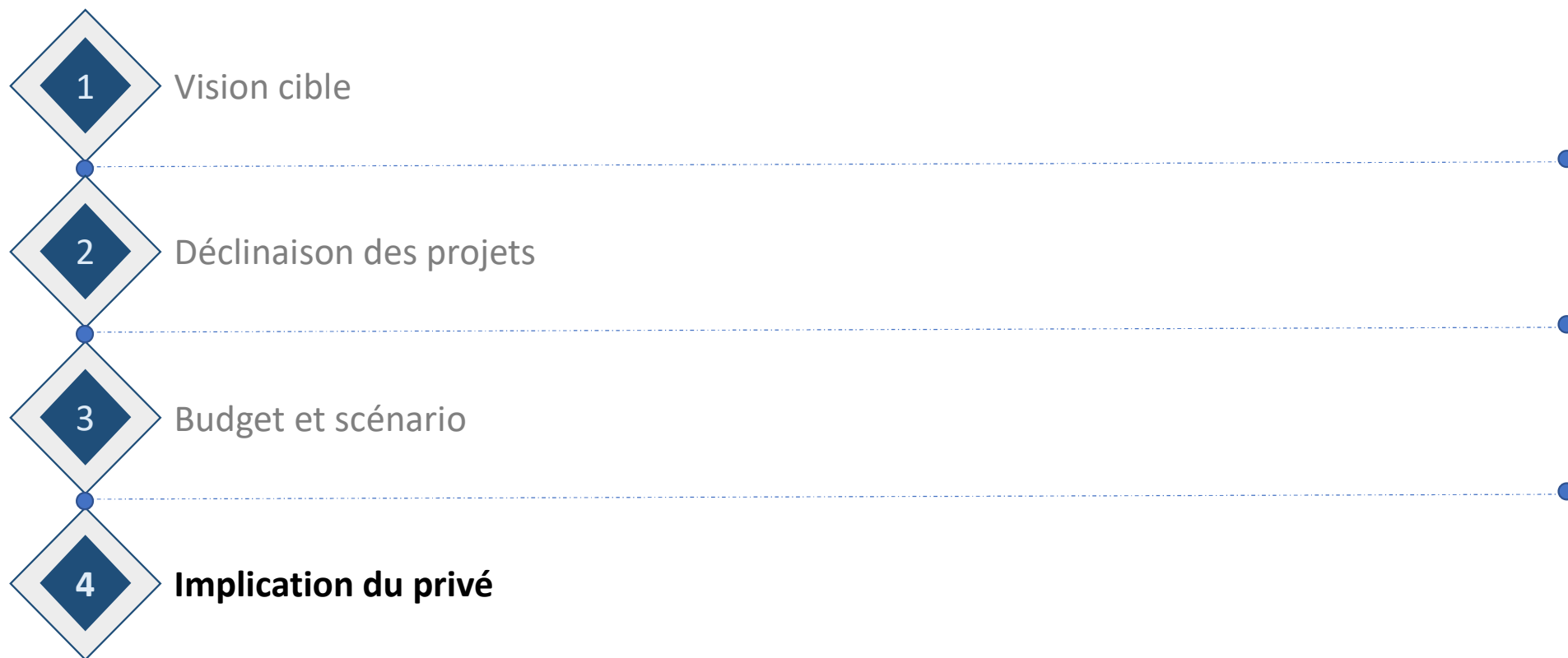
AEPM : Adduction d'Eau Potable Moyenne

Ce scénario inclut des projets d'assainissement clés pour 130 Mds FCFA permettant de répondre aux priorités sociales d'ici 2025

★ Petit assainissementnt Projets Assainissement inclus dans le scénario Focus Eau Potable

Projets opérationnels à l'étude	Ministère en Lead	Rural/ Urbain	Population touchée, Milliers	Budget Assainissement, Mds FCFA	Capacité d'exécution sociale	Priorité sociale	Urgence	PPP Possible
★ Sandal 2030	Santé	U/R	3,120	25	●	●	●	
Réhabilitation de voirie et d'ouvrages hydrauliques dans 10 villes principales du Togo	Urbanisme	U	195	26	●	●	●	
Réhabilitation de voirie et d'ouvrages hydrauliques dans 10 villes secondaires du Togo	Urbanisme	U	79	11	●	●	●	
Aménagement de la dépression du triangle des rails à Tokoin Dogbéavou	Eau	U	24	9	●	●	●	
Projet environnement urbain de Lomé (PEUL 3)	Admin. T	U		2	●	●	●	
Assainissement de la zone d'Agoé Houmbi	Urbanisme	U	20	5	●	●	●	
Etudes et travaux de construction d'une STBV dans le Grand Lomé	Eau	U	52	21	●	●	●	
Construction d'une station de traitement des eaux usées à Lomé	Eau	U	150	9	●	●	●	X
Réhabilitation du réseau d'eau embryonnaire d'assainissement collectif eaux usées	Eau	U		4	●	●	●	X
Aménagement du bassin de Togo 2000	Eau	U	18	3	●	●	●	
Aménagement de système de drainage d'eaux pluviales (Tsévié, Dapaong, Sokodé, Atakpamé et Kara)	Eau	U	129	50	●	●	●	
Réhabilitation des anciens quartiers et des quartiers périurbains	Eau	U		3	●	●	●	
★ Construction de STBV dans 5 villes principales avec le soutien de l'UE (PEAT 2)	Eau	U/R	425	5	●	●	●	
★ Construction de STBV dans 10 villes secondaires	Eau	U/R	850	18	●	●	●	
Extension du réseau de collecte des eaux usées de Lomé pour 150k personnes	Eau	U	38	38	●	●	●	X
Extension du réseau de collecte des eaux usées de Kara pour 50k personnes	Eau	U	50	50	●	●	●	
Construction d'un réseau de collecte des eaux usées à Sokodé pour 50k personnes	Eau	U	50	50	●	●	●	X
★ Construction de 13k fosses septiques et/ou étanches autour des STBV	Santé	R	401	26	●	●	●	
Construction d'une station d'épuration à Sokodé	Eau	U	50	10	●	●	●	X
★ Construction de 14 stations de traitement des boues de vidange	Eau	U/R	1,146	108	●	●	●	
Extension de la station d'épuration de Kara	Eau	U	50	10	●	●	●	X
Ouvrages d'assainissement pluvial à étendre ¹	Urbanisme	U	464	53	●	●	●	
★ Assainissement collectif dans 2 villes principales supplémentaires ¹	Eau	U	100	97	●	●	●	
Construction de 14k fosses septiques et/ou étanches autour des STBV supplémentaires	Santé	R	420	28	●	●	●	
Total				661				

Contenu



Pour catalyser les investissements privés, la couverture de certains risques par l'Etat a été identifié



Participation CAPEX

Couverture d'une partie des CAPEX constituant l'investissement



Règlementation

Mise en place de réglementation catalysant l'investissement (e.g., régime fiscal)



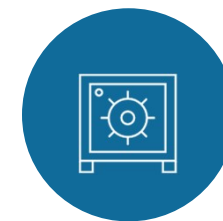
Ajustement du prix de l'eau

Ajustement du prix afin de viabiliser les business modèles tout en soutenant les ménages les moins favorisés



Subventions

Soutien du prix de l'eau afin de viabiliser les business modèles



Garanties

Clause de garanties des pertes éventuelles de l'acteur privé ou des emprunts de l'acteur

Les orientations réglementaires récentes prises par le Togo suggèrent d'explorer un partenariat avec le privé pour l'exploitation de l'eau potable dans les différents milieux

Proposé pour étude approfondie

E/M	Exploitation eau potable milieu urbain	Exploitation eau potable milieu rural et semi urbain	Maintenance/ performance réseau eau potable urbaine	Exploitation station de traitement des boues de vidange
Description	<ul style="list-style-type: none"> Attribution de l'exploitation en affermage des infrastructures d'extraction et distribution d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Exploitation et maintenance des infrastructures d'eau par acteurs privés locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Contrat de maintenance avec intéressement sur l'augmentation de la performance 	<ul style="list-style-type: none"> Exploitation de station de traitement des boues de vidange par un groupement d'associations (ex : Sokodé) Paiement par les dépoteurs et les agriculteurs utilisant les boues
Niveau d'impact potentiel	Niveau d'impact potentiel élevé			
Prérequis clés	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration significative des performances des réseaux existants Augmentation des taux de recouvrement de créances Extension du réseau Ajustement/soutien et contrôle du prix de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Ajustement/soutien et contrôle du prix de l'eau Modification du cadre réglementaire pour transférer la gestion au privé Contrat de performance et capacité à le contrôler/faire respecter Découpage des marchés afin d'assurer péréquation entre zones rentables et non rentables 	<ul style="list-style-type: none"> Capacité de mesure de la performance Création d'un cadre réglementaire Estimation précise des écarts de performance et confiance de l'acteur privé dans sa capacité à les résorber 	<ul style="list-style-type: none"> Construction de la station Cadre réglementaire contraignant les dépoteurs à verser les boues dans la station Soutien aux dépoteurs afin de stimuler la collecte des boues (ex : mise à disposition de camions) Communication aux agriculteurs afin de valoriser les boues en aval
Part du secteur privé potentielle	<ul style="list-style-type: none"> Faible: investissement de maintenance/ expansion marginale du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Faible: investissement de maintenance/ expansion marginale du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Moyenne: investissements de remise à niveau du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Moyenne: investissements de maintenance de la station
Transfert de risque au privé	<ul style="list-style-type: none"> Moyen à élevé en fonction des garanties demandées 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen à faible en fonction des garanties demandées 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen à faible en fonction des garanties demandées 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen à faible en fonction des garanties demandées

Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise



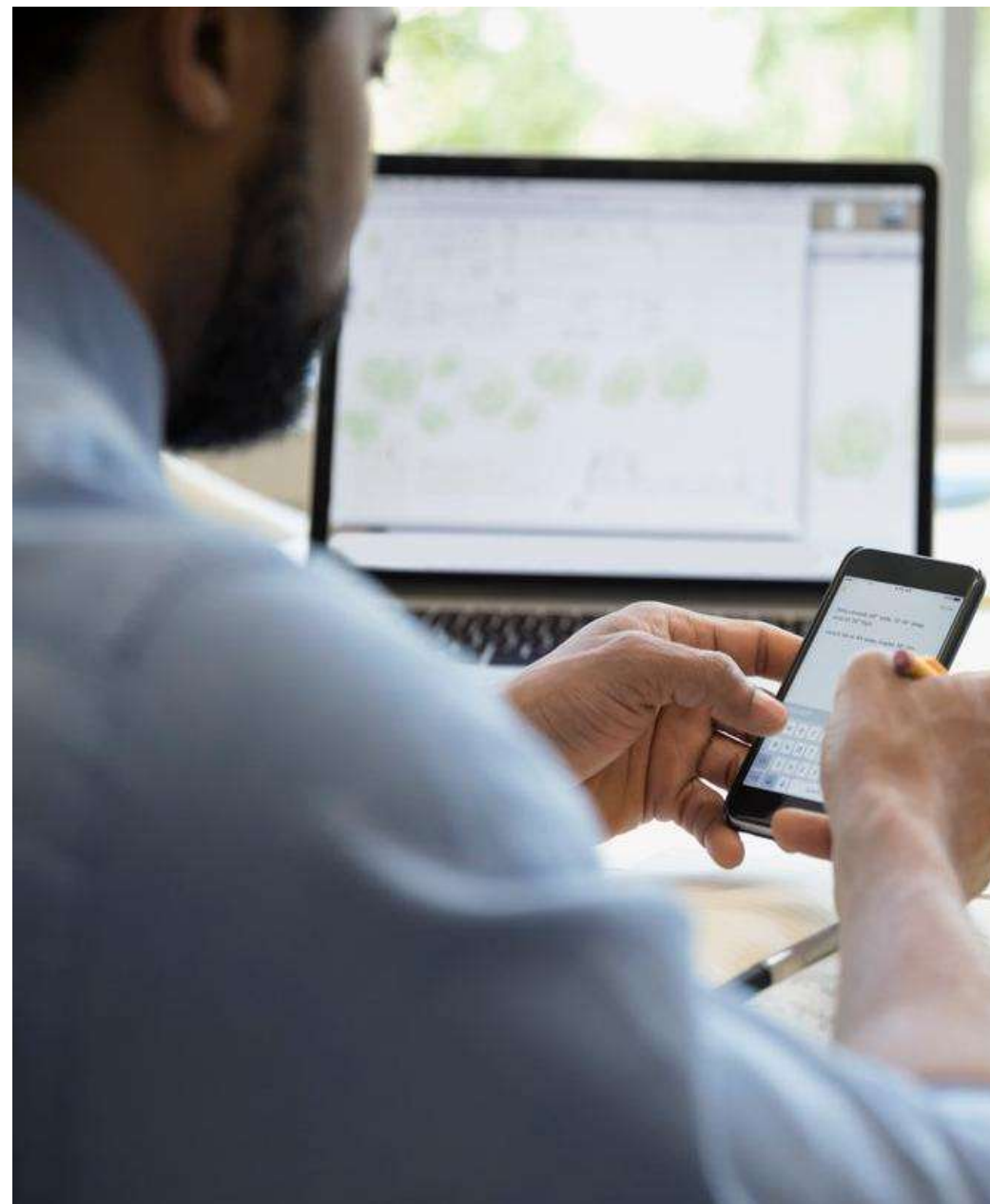
secretariat.ministre@eau.gouv.tg
bolidja.tiem@gouv.tg
bawa.djatoz@eau.gouv.tg



+228 22 53 53 53/ 22 53 53 60



www.eau.gouv.tg





RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
